

**PROCÈS-VERBAL DE LA XI^e RÉUNION DE LA
COMMISSION MIXTE DE COOPÉRATION QUÉBEC/FLANDRE**

ENTRE

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

ET

LE GOUVERNEMENT DE LA FLANDRE

PROGRAMME DE COOPÉRATION

2008 - 2010

Québec, le 26 novembre 2009

TABLE DES MATIÈRES

Composition de la délégation québécoise

Composition de la délégation flamande

Procès-verbal

Bilan

Fiches

- 1. Culture**
- 2. Éducation**
- 3. Science et technologie**
- 4. Administration publique**
- 5. Divers**

Réunion de la XI^e Commission mixte permanente Québec/Flandre

Québec, le 26 novembre 2008

Liste des participants

Délégation québécoise

Ministère des Relations internationales

- **Monsieur Alain Cloutier**
Sous-ministre
- **Monsieur Christian Deslauriers**
Directeur p.i.
Direction Europe, Afrique et Moyen-Orient
- **Madame Lise Lacroix**
Directrice aux affaires bilatérales
Délégation générale du Québec à Bruxelles
- **Madame Johanne Desnoyers**
Chef du pupitre Benelux
Direction Europe, Afrique et Moyen-Orient
- **Madame Francine Marcotte**
Responsable de la coopération Belgique
Direction Europe, Afrique et Moyen-Orient
- **Madame Hélène Chouinard**
Conseillère au Protocole

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

- **Monsieur Michel Lafleur**
Directeur
Direction des affaires internationales
- **Madame Marie-France Ferland**
Conseillère en affaires internationales

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

- **Madame Diane Gagnon**
Directrice
Direction en affaires internationales et canadiennes
- **Madame Isabelle Tremblay**
Conseillère en affaires internationales

Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

- **Monsieur Pierre Brodeur**
Directeur
Direction des collaborations internationales
- **Madame Isabelle Théroux**
Conseillère
Direction Europe

Délégation flamande

- **Monsieur Koen Verlaeckt**
Secrétaire général
Département flamand des affaires étrangères
- **Monsieur Wim Polet**
Adjoint à la direction
Département flamand des affaires étrangères
- **Monsieur Dirk Lapeirre**
Adjoint à la direction
Département flamand de l'enseignement
- **Monsieur Jan De Mulder**
Collaborateur de gestion
Département flamand des affaires administratives
- **Madame Conny Van Wulpen**
Attachée économique et commerciale
Consulat général de Belgique

**PROCÈS-VERBAL DE LA XI^e RÉUNION DE LA
COMMISSION MIXTE PERMANENTE**

DANS LE CADRE DE

L'ENTENTE ENTRE

LE GOUVERNEMENT FLAMAND

ET

LE GOUVERNEMENT DU QUEBEC

PROGRAMME DE COOPÉRATION 2008-2010

**XI^e Commission mixte permanente de coopération
Québec/Flandre
Québec, les 25 et 26 novembre 2008**

La onzième réunion de la Commission mixte permanente Québec/Flandre (CMPQF) a eu lieu à Québec, le 26 novembre 2008, sous la coprésidence de M. Alain Cloutier, sous-ministre du ministère des Relations internationales et de M. Koen Verlaeckt, secrétaire général du Département flamand des Affaires étrangères.

Après avoir souhaité la bienvenue à la délégation flamande, M. Cloutier présente les membres de la délégation québécoise.

Le coprésident, M. Koen Verlaeckt, se réjouit de son côté de l'organisation de cette onzième réunion et présente les membres de la délégation flamande.

L'ordre du jour est approuvé.

M. Cloutier fait une brève présentation des **éléments de politiques intérieure et internationale du Québec** depuis la dernière réunion de la Commission mixte permanente de coopération (CMP) tenue à Bruxelles, le 20 octobre 2006 :

- Le 6 novembre dernier, le premier ministre du Québec a déclenché des élections au Québec, ce qui a entraîné la dissolution de la 38^e législature qui était dirigée pour la première fois depuis plus de cent ans par un gouvernement minoritaire.
- Le XII^e Sommet de la Francophonie s'est tenu à Québec le mois dernier dans le contexte du 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec. À cette occasion, une soixantaine de délégations comprenant plus de 34 chefs d'État ou de gouvernement étaient présents. Ils ont adopté la Déclaration de Québec qui porte sur la démocratie et la primauté du droit, la gouvernance économique, l'environnement et la langue française. À cette occasion, le gouvernement québécois a accueilli le premier ministre de la Belgique, M. Yves Leterme, ainsi que le ministre-président de la Communauté française de Belgique, M. Rudy Demotte;
- La crise financière mondiale a également été au cœur des discussions lors du Sommet de la Francophonie. Il s'agissait du premier forum entre le Nord et le Sud où cette question a été évoquée. Le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, ainsi que le premier ministre du Canada, M. Stephen Harper, ont appuyé l'initiative du président français et actuel président de l'Union européenne, M. Nicolas Sarkozy, de tenir un G8 élargi pour discuter de la crise financière.

- Le premier ministre dévoilait, le **3 mars 2008**, un plan d'action gouvernemental visant à créer un nouvel espace économique pour le Québec qui prévoit cinq grands chantiers, notamment :
 - Une entente entre la France et le Québec sur la reconnaissance mutuelle des compétences et des qualifications des travailleurs qualifiés qui a été signée le **17 octobre 2008**. Cette entente revêt un caractère novateur et constitue une première entre l'Europe et l'Amérique. Elle permettra de lever les obstacles à l'attraction de travailleurs exerçant une profession ou un métier réglementé et facilitera la reconnaissance de leurs qualifications professionnelles.
 - Un partenariat économique entre le Canada et l'Union européenne, deuxième partenaire commercial du Canada après les États-Unis. Le gouvernement du Québec assume, depuis plus d'un an, un leadership dans la promotion d'un tel partenariat. Le principe du lancement, en 2009, des négociations à cet égard a été agréé lors du Sommet Canada-Union Européenne du **17 octobre 2008**. L'appui de tous nos partenaires européens est essentiel.
- En décembre 2006, le Québec a lancé une nouvelle stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation intitulée *Un Québec innovant et prospère*. Celle-ci met l'accent sur la valorisation des connaissances et leur transfert vers les entreprises et les organisations et s'articule autour de trois orientations :
 - Renforcer l'excellence de la recherche publique;
 - Appuyer la recherche industrielle et l'innovation en entreprise;
 - Compléter et renforcer les mécanismes de valorisation et de transfert.

M. Cloutier rappelle également les principaux échanges politiques entre le Québec et la Flandre depuis octobre 2006 :

Les relations politiques entre le Québec et la Flandre se sont poursuivies au cours des deux dernières années dans des domaines majeurs pour nos deux sociétés. Il est important de souligner la rencontre entre le premier ministre du Québec et le ministre-président de la Flandre, ainsi que les rencontres ministérielles dans les domaines du tourisme, de l'immigration et de l'économie.

Cette année, les représentants de l'autorité flamande sont venus consulter le ministère des Relations internationales (MRI) pour son expertise dans le domaine des relations internationales. En effet, Mme Nicole McKinnon, directrice de l'information et de la diplomatie publique au MRI, a été invitée à donner une conférence sur l'exercice de la diplomatie publique, en septembre 2008. Elle a aussi animé l'atelier qui se tenait dans le cadre d'un séminaire coorganisé par le Regroupement des régions à pouvoir législatif (REGLEG) et le Forum des fédérations, portant sur les relations extérieures des entités fédérées.

Lors de son passage à Bruxelles pour des rencontres sur le Partenariat Canada-Union européenne, en **juillet 2008**, M. Raymond Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE), rencontrait Mme Patricia Ceysens, ministre de

l'Économie, de l'Entreprise, des Sciences, de l'Innovation et du Commerce extérieur. M. Bachand souhaitait sensibiliser la ministre à la démarche faite par le Canada (incluant le Québec) auprès de l'Union européenne.

M. Cloutier rappelle la rencontre entre le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, et le ministre-président de la Flandre, M. Kris Peeters, qui s'est déroulée en **janvier 2008**, à l'occasion du Forum économique de Davos. Leur discussion a porté sur le projet de partenariat économique Canada-Union européenne. M. Peeters avait alors assuré M. Charest de son appui dans ce dossier.

Le Québec, membre du réseau Flanders DC en tant que région créative, a participé à la 4^e Conférence des régions créatives qui s'est tenue en **octobre 2007 à Qingdao en Chine**. Mme Geneviève Tanguay, sous-ministre au MDEIE, y a présenté les politiques de développement durable du Québec. Plus tôt ce mois-ci, en **novembre 2008**, le Québec a également participé au World Creativity Forum qui s'est tenu à Anvers. Il était représenté par M. Pierre Brodeur, directeur de la Direction des collaborations internationales du MDEIE. Celui-ci a présenté un portrait de la créativité au Québec.

Deux conférenciers du Québec ont été invités par la Flandre dans les domaines du design urbain et de l'enseignement. M. Cloutier a félicité le gouvernement flamand d'avoir initié, en 2004, la mise sur pied de ce réseau des régions créatives (Flanders DC), dont la mission est d'utiliser la créativité comme outil de croissance économique. De plus, une mission québécoise a participé au *Top Tour Creative Industries* au Baden Wurtemberg, en mai 2008, dans le cadre de la participation du Québec au réseau des régions créatives.

En **octobre 2007**, une délégation de parlementaires de la Commission de l'économie, du travail et de l'économie sociale du Parlement flamand a été accueillie au Québec. Ils ont eu l'occasion de s'entretenir avec la vice-première ministre et ministre des Affaires municipales et des Régions, Mme Nathalie Normandeau, et ont été présentés à l'Assemblée nationale. Ils ont également tenu des séances de travail avec des représentants du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

En **septembre 2007**, à l'occasion de sa mission en Belgique, M. Raymond Bachand, ministre du MDEIE, a rencontré M. Geert Bourgeois, ministre des Affaires administratives, de la Politique extérieure, des Médias et du Tourisme de la Flandre. Ils ont principalement abordé des questions touchant le tourisme et l'immigration.

À son tour, M. Verlaeckt donne un bref aperçu de l'actualité politique internationale et flamande. Il mentionne que la crise financière mondiale a fortement touché l'Europe et par conséquent la Flandre également. Le gouvernement flamand a contribué, au moyen d'une aide financière, à sauver des banques. Ni le niveau multilatéral, ni le niveau européen n'est capable de donner une réponse adéquate. L'effet sur l'équilibre économique ou géopolitique au niveau mondial est imprévisible.

Au niveau européen, la ratification du Traité de Lisbonne n'a pas pu être finalisée, à la suite du 'non' du peuple irlandais dans un référendum à ce sujet. Il y a maintenant beaucoup d'incertitude sur le destin et l'entrée en vigueur (qui était prévu pour le 1^{er} janvier 2009) du traité.

En Flandre, la législature politique actuelle se terminera en 2009. Des élections en vue d'un nouveau parlement flamand (et aussi européen) sont prévues pour le 10 juin 2009. En automne 2008, le ministre-président, M. Kris Peeters, a assumé les compétences de la politique étrangère, des affaires administratives, des médias et du tourisme, ceci après la démission du ministre Bourgeois.

Pour l'instant, des négociations discrètes sont en cours afin d'obtenir une nouvelle réforme institutionnelle de l'État fédéral. Les premiers résultats sont attendus avant les élections régionales en juin 2009.

En 2014, le monde commémorera le 100^e anniversaire de « la Grande Guerre » (1914-1918). Des préparations, soutenues par le gouvernement flamand, sont en cours pour organiser un projet spécial « 100 ans Grande Guerre ». La notion de « *Flanders fields* » est connue dans plus de 50 pays qui ont été engagés dans cette guerre, dont le Canada est partie. Avec la Déclaration d'Ypres, le ministre-président souhaite attirer l'attention sur la « Grande Guerre » et lui conférer une envergure internationale.

Bilan de la X^e Commission de coopération Québec/Flandre

De façon succincte, M. Cloutier fait mention du bilan conjoint des activités de la coopération du dernier biennium. Au cours des deux dernières années, la majorité des activités de coopération entre nos deux sociétés s'est réalisée dans le **domaine culturel**. Ce secteur de coopération demeure le plus actif avec une dizaine de projets retenus dans ce biennium. Nous pouvons constater que, dans l'ensemble, les milieux culturels québécois et flamands ont développé des affinités et une bonne connaissance mutuelle.

La dernière année a favorisé un rapprochement entre le Québec et la Flandre grâce à l'événement *Gek op Québec!* (Fou du Québec!) qui s'est déroulé dans plusieurs villes de Flandre, notamment Gand, Anvers, Bruges ainsi qu'à Bruxelles, de novembre 2007 à avril 2008. À l'instar des *Couleurs flamandes*, qui avaient permis aux Québécois de mieux connaître la Flandre, le Québec a présenté aux Flamands un portrait du Québec contemporain. Parmi les activités auxquelles les Flamands ont été conviés, citons entre autres, l'**exposition 50 ans de design québécois**, le défilé de mode avec les créateurs Renata Morales et Ying Gao, les conférences sur l'histoire et la société québécoise, ainsi qu'une participation au Salon des vacances d'Anvers. Dans le cadre du Salon du livre d'Anvers, une attention a été accordée à la **littérature québécoise** alors que les auteurs Myriam Beaudoin, Marie-Sissi Labrèche, Michèle Marineau et Gilles Pellerin y ont participé.

L'entente signée entre Engramme et le Centre Frans Masereel a permis à des artistes graveurs de réaliser des **résidences de création en estampe au Québec et en Flandre**. Par ailleurs, une exposition collective est née du partage entre six artistes québécois et flamands lors de ces

résidences de création. L'exposition s'est tenue, au printemps 2008, d'abord au Centre Frans Masereel à Kasterlee et au Bâtiment Beaudoin, édifice de l'Administration flamande à Bruxelles.

Dans la même veine, une **résidence en littérature** a été réalisée avec Yves Pétry à Montréal et avec Myriam Beaudoin à la villa Hellebosch de Vollezele.

Une **délégation littéraire de six écrivains flamands** est venue à l'occasion du Salon international du livre de Québec, en avril 2007, alors que s'y tenait un colloque sur la « Littérature flamande ». Plusieurs autres activités ont été réalisées, notamment la présentation d'ouvrages flamands traduits en français et le lancement du livre *Lumières du Nord* de Gilles Pellerin et Stephan Hertmans, écrit lors de la résidence de l'écrivain québécois Gilles Pellerin à la villa Hellebosch à Vollezele, en novembre et décembre 2006.

En 2007, c'était au tour de la Québécoise, **Analia Llugdar**, de recevoir le **Prix de musique contemporaine Québec/Flandre**. Cette dernière a composé une œuvre pour violoncelle et ensemble de flûtes, intitulée *Le chêne et le roseau*. Avec cet objectif d'améliorer la formule de ce Prix en vue d'un meilleur service au lauréat, une réflexion a été menée au cours des derniers mois par les partenaires concernés et une proposition à cet égard sera examinée dans le cadre de la présente commission.

En éducation, **trois étudiants flamands**, finissants du niveau secondaire, se sont mérités à chaque année grâce au **Concours Olyfran**, une formation de français langue seconde durant l'été à l'Université Laval. C'est une expérience appréciée dans la plupart des cas et les étudiants en conservent un très bon souvenir. Le concours Olyfran permet également à un **enseignant de français langue seconde** de venir suivre une formation durant l'été à l'Université de Montréal. L'intégration de l'enseignant se fait toujours harmonieusement et aboutit à des relations durables avec des enseignants québécois.

Quant à l'enseignement supérieur, des étudiants flamands ont profité annuellement d'une exemption des droits de scolarité pour leurs études dans une université québécoise. Par ailleurs, les bourses de spécialisation, offertes par la Flandre, n'arrivent pas à convaincre les étudiants québécois à venir suivre une formation dans un institut d'enseignement supérieur flamand. La brochure « Study in Flanders » (www.studyinlanders.be) informera les candidats québécois de l'offre flamande relative aux programmes post-gradués.

En ce qui a trait à l'**administration publique**, le Département de la gouvernance publique flamande a réalisé le projet de l'étude comparative en collaboration avec l'Université de Louvain (prof. Bouckaert) et a présenté cette étude à l'occasion de la XI^e Commission mixte permanente Québec/Flandre. M. Christian Dufour, de l'ÉNAP, a été invité à Bruxelles pour donner des conférences sur le Québec dans le cadre de la Vitrine du Québec en Flandre. Le professeur Louis Côté, de l'ÉNAP, a donné une conférence au Congrès du Personnel public flamand en 2007. M. Paul-André Comeau, de l'ÉNAP, s'est également rendu à Bruxelles. Il était en contact avec l'Agence du Personnel public et avec le Département de la gouvernance publique. Il était informé sur la contribution de l'administration flamande au prochain gouvernement flamand. Les contacts concernant ce processus seraient continués en 2009.

Des projets économiques se sont également concrétisés en parallèle à la coopération. Par exemple, une mission du Centre de technologie textile (CTT) de Saint-Hyacinthe a eu lieu à Gand, en mai 2008, alors qu'en octobre dernier, trois acheteurs de sociétés flamandes (Seyntex, Concordia Textile et Alsico) de même que la responsable des textiles techniques de Fedustria/Febeltex sont venus en mission au Salon Buytex, organisé par le CTT à Montréal.

Deux programmes d'accords industriels (PAI) ont été réalisés ou sont en voie d'être concrétisés prochainement : d'une part, la société québécoise Trifide (secteur TIC/Géomatique) a rencontré son partenaire flamand, Bureau Patrick Casier (SPC), à la fin du mois d'octobre 2008. Les deux entreprises ont combiné leurs efforts et ressources afin de soumissionner sur des appels d'offre publics européens. Des retombées sont à prévoir. D'autre part, Commart (spin-off de l'Université d'Hasselt) prévoit introduire une demande d'aide pour un PAI avec Druide informatique en vue de l'intégration des logiciels Lingu@ Tor (logiciel auteur multimédia pour professeurs de langues) et Antidote (correcteur de texte grammaire électronique, dictionnaires électroniques). Cette aide devrait conduire à un produit unique combinant deux logiciels qui, chacun sur son terrain, occupent déjà une position unique. Enfin, à Québec en mai 2008, **l'événement Futurallia** a pu profiter de la présence de 10 sociétés flamandes.

Dans le secteur de la coopération en recherche, science et technologie, la partie québécoise souligne que l'approche différente retenue par la Flandre, décentralisant ses budgets et les thématiques prioritaires à ses universités, rend difficile la possibilité de susciter des collaborations alors que le Québec conserve une responsabilité de coordination. Celle-ci s'interroge et interroge ses partenaires sur la façon de stimuler les coopérations, soit à l'intérieur de la commission permanente actuelle ou par des mécanismes à développer.

Pour ce qui est du **prochain biennium**, le sous-ministre et le secrétaire général constatent que la majorité des activités se réalisera dans le domaine culturel. En plus des activités récurrentes, telles que les résidences en gravure, en littérature et en musique contemporaine, d'autres activités de collaboration en musique, en muséologie et en art contemporain seront réalisées. En plus des bourses de spécialisation, des projets dans le domaine de l'éducation, sont également retenus, notamment deux projets universitaires.

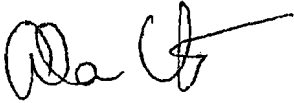
M. Cloutier se réjouit de l'ajout de quelques nouveaux champs de coopération. Citons, en exemple, un projet avec le corps de police dans une démarche locale de développement durable et un projet universitaire en science et technologie. Les deux parties prévoient continuer les échanges dans le domaine de la gouvernance publique.

Enfin, la partie québécoise réaffirme l'importance que la concertation politique représente pour le gouvernement du Québec et insiste sur la volonté du Québec de multiplier la concertation et les échanges au niveau politique, tel que convenu entre le ministre-président de Flandre et le premier ministre du Québec.

En conclusion, M. Verlaeckt remercie à nouveau la partie québécoise pour son accueil et réitère l'entière collaboration du gouvernement flamand et des institutions concernées afin d'assurer un suivi adéquat à cette réunion et faire en sorte que ce partenariat Québec/Flandre soit productif, enrichissant et harmonieux.

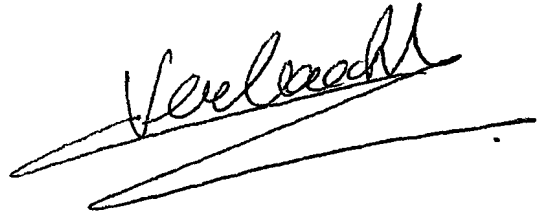
Fait à Québec, le 26 novembre 2008, en deux originaux, une version en langue française et une version en langue néerlandaise, les deux textes faisant également foi.

Pour le gouvernement du Québec

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Cloutier', with a long horizontal stroke extending to the right.

Alain Cloutier

Pour le gouvernement de la Flandre

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Koen Verlaeckt', with a long horizontal stroke extending to the right.

Koen Verlaeckt

**BILAN DE LA
X^e COMMISSION MIXTE PERMANENTE DE COOPERATION
QUEBEC/FLANDRE 2008-2010**

CULTURE

Le Québec partage avec la Flandre un espace de coopération multisectoriel au sein duquel la culture occupe une place de premier plan. Les liens d'amitié et de collaboration entre les partenaires culturels flamands et québécois se sont renforcés au cours des dernières années, favorisant la connaissance mutuelle, la réflexion sur des enjeux communs et la créativité. Au cours du biennium qui se termine, les échanges nombreux et de qualité ont non seulement permis le rayonnement de la culture de chacun des partenaires sur le territoire ami, mais ils ont aussi favorisé l'enrichissement des pratiques artistiques et institutionnelles, entre autres par la cocréation.

Après l'événement *Couleurs flamandes* présenté au Québec en 2004, *Gek op Québec* (Fou du Québec) s'est déroulé en Flandre de novembre 2007 à mars 2008. Initiée par la Délégation générale du Québec à Bruxelles, cette vitrine a présenté un portrait du Québec contemporain au public flamand, principalement à Gand, Anvers, Bruges et Bruxelles. Durant quelque cinq mois, la créativité québécoise a été à l'honneur.

Certains projets appuyés dans le cadre de la X^e réunion de la Commission mixte de coopération Québec-Flandre faisaient partie intégrante de la programmation de *Gek op Québec*. Il s'agit des projets : exposition *Transbordements*, *Design-culture et économie* et *Délégations littéraires au Québec et en Flandre*.

Au total, conformément aux décisions prises lors de la X^e réunion de la Commission mixte de coopération Québec-Flandre, une dizaine de projets culturels ont été soutenus, de 2006 à 2008, dans les domaines des lettres (littérature, traduction littéraire), du théâtre, des arts visuels et de la musique contemporaine.

Musique contemporaine

Le Prix de musique contemporaine Québec-Flandre vise à stimuler la connaissance et la diffusion de musique contemporaine de qualité et à donner à de jeunes compositeurs flamands et québécois l'occasion de présenter une ou plusieurs œuvres au public, sur les deux territoires. Ce prix est le résultat d'un partenariat institutionnel entre la Société de musique contemporaine du Québec, le Centre culturel du Vooruit à Gand, le ministère de la Culture de la Communauté flamande, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF), le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la Société Radio-Canada. En 2007, la lauréate du Prix de musique contemporaine Québec-Flandre fut la Québécoise Analia Llugdar, compositrice d'une œuvre pour violoncelliste et ensemble de flûtes intitulée *Le chêne et le roseau*. Ce prix est accompagné d'une bourse de 5 000 \$ du CALQ. Le ministère des Relations internationales (MRI) et le MCCCF ont également offert une aide financière sous forme d'une bourse de développement de marché (3 000 \$) et ont donné un appui

couvrant les frais de séjour et de transport de la lauréate à l'occasion de la remise du prix, de même que les frais d'exécution de l'œuvre.

À noter que le Vooruit a cessé son implication dans le projet suite à une réorientation artistique, la musique contemporaine ne faisant plus partie de ses priorités. Le Singel d'Anvers a accepté de remplacer le Vooruit et c'est là qu'a eu lieu la présentation de l'œuvre d'Analia Llugdar.

L'œuvre a été jouée dans le cadre de « ISCM Dag », une journée de colloques, discussions et concerts sur la musique contemporaine réunissant plusieurs artistes et professionnels du milieu.

Une réflexion a été menée au cours des derniers mois par les partenaires concernés en vue de bonifier la formule de ce prix, tout en maintenant la poursuite des objectifs. Cette nouvelle proposition sera étudiée dans le cadre de la XI^e réunion de la Commission mixte.

Arts visuels

Le projet **Design-culture et économie** a consisté en un échange de conférences et d'expositions sous l'égide de quatre institutions de renom. Dans un premier temps, l'exposition *Design Vlaanderen* a été présentée pendant plus d'un mois, à l'automne 2006, les créations de 25 designers flamands produites au cours des dix dernières années. Cette exposition a eu lieu au Centre de design UQAM à Montréal. Une conférence sur le design flamand a également été prononcée à cette occasion et un catalogue a été produit.

L'exposition *Québec en design* présentait pour sa part 75 ans de création graphique et de design industriel à partir d'une sélection d'œuvres de la collection du Musée national des beaux-arts. L'exposition, d'abord présentée à l'automne 2007 au Québec, a été invitée dans le cadre de Gek op Québec au Caermersklooster (Centre provincial de l'art et de la culture de Gand). Un important catalogue a été produit pour l'occasion, avec un tirage spécial en version flamande-française-anglaise. Des entrevues à la télévision flamande et des articles dans la presse écrite ont permis à cette exposition de bénéficier d'une visibilité intéressante.

Ces relations fructueuses se poursuivent. La nouvelle saison 2008-2009 du Centre de design UQAM en témoigne, puisqu'elle a accueilli cet automne, pendant un mois, une exposition de photographies de M. Filip Dujardin, artiste de Gand.

Le projet **Résidences d'artistes en estampe**, réalisé dans le cadre de l'entente signée en 2000 entre Engramme et le Centre Frans Masereel permet à des artistes graveurs de séjourner un mois dans l'atelier partenaire afin de produire de nouvelles œuvres d'art, que ce soit dans les techniques de la gravure, de la sérigraphie ou de la lithographie. Ce projet récurrent vise à favoriser la recherche et la production d'estampes originales, les échanges entre artistes des deux communautés, la présentation publique des œuvres et un dialogue avec le public dans le cadre de conférences.

À l'été 2007, Engramme a accueilli en ses murs l'artiste flamande Greet Billet, pour une période d'un mois. M^{me} Billet et l'artiste québécoise Tania Girard-Savoie ont créé une œuvre en duo, œuvre qui a fait partie de l'exposition *Transbordements*, dans le cadre de la Vitrine du Québec en Flandre. M^{me} Billet, de même qu'une autre artiste invitée,

également de Flandre, M^{me} Goedele Peeters, ont eu l'occasion de visiter la Biennale internationale d'estampe contemporaine de Trois-Rivières de même que l'exposition de Carsten Höller à l'Espace Shawinigan. L'artiste québécoise Cynthia Dinan-Mitchell a pour sa part bénéficié d'une résidence au Frans Masereel Centrum à l'été 2008. Elle a particulièrement apprécié la proximité avec les artistes flamands, source d'inspiration et d'échanges critiques.

Par ailleurs, l'**exposition collective *Transbordements*** est née du partage entre six artistes québécois et flamands lors des résidences de création chez Engramme à Québec et au Frans Masereel Centrum de Belgique. Ce projet visait la création et la diffusion d'œuvres, de même que l'élargissement des connaissances sur l'estampe. Il avait aussi pour objectif de souligner, dans une perspective de « regards croisés » les échanges artistiques entre le Québec et la Flandre.

L'exposition s'est tenue au printemps 2008, d'abord au Centre Frans Masereel à Kasterlee, puis à l'Atrium, l'un des édifices du Gouvernement flamand à Bruxelles qui abrite le département des Affaires étrangères. Y ont été présentés certains des résultats des expériences de création à l'étranger, juxtaposés à des œuvres récentes de chaque artiste. Le contact privilégié que les artistes flamands et québécois ont développé au fil des ans a été exprimé par trois œuvres réalisées en duo. Lors du vernissage de l'exposition, au Frans Masereel, les trois artistes québécoises (Tania Girard-Lavoie, Madeleine Samson et Chantal Séguin) et les trois artistes de Flandre (Greet Billet, Lieven Paelinck et Goedele Peeters) ont participé à une table ronde ouverte au public. Le contact avec une culture et des approches artistiques différentes offre à l'artiste des défis supplémentaires. L'œuvre qui en découle aborde souvent des propositions esthétiques inusitées, germes d'une orientation nouvelle dans le travail subséquent de l'artiste.

Théâtre

Par le projet **Le théâtre québécois en vitrine**, le Centre des auteurs dramatiques (CEAD) avait pour objectif de mettre en évidence la dramaturgie québécoise actuelle ainsi que son expertise de la formule des lectures publiques et de la traduction. Il visait également, à plus long terme, à développer de nouvelles collaborations entre les deux communautés, à susciter la traduction d'autres œuvres et à voir des textes portés à la scène.

Le Théâtre 'tArsenaal de Malines (Mechelen), partenaire du CEAD, a présenté le 2 octobre 2008 une lecture publique du *Périmètre* de Frédéric Blanchette. La traduction de l'œuvre a été assurée par M. Michael De Cock, directeur du Théâtre 'tArsenaal, auteur et traducteur chevronné. Deux autres textes de l'auteure québécoise Lise Vaillancourt tirés de l'œuvre *Tout est possible* ont également été lus en néerlandais, de même qu'un texte de l'auteure flamande Greta Van Langendock. L'auteur Frédéric Blanchette indique que des pourparlers sont en cours avec le Théâtre 'tArsenaal en vue d'une éventuelle production de la pièce *Le Périmètre*. Il a de plus particulièrement apprécié l'accueil dont il a bénéficié et l'invitation que lui a adressée l'organisme PEN, à Anvers, d'effectuer en ses murs un séjour d'écriture de un à deux mois.

Littérature

Le projet **Résidences en littérature** mis en œuvre au cours des deux dernières années visait principalement l'accroissement des échanges entre l'Association littéraire Het Beschrijf et l'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ), la valorisation des littératures flamande et québécoise dans les deux communautés, le ressourcement des écrivains et la réalisation de projets littéraires. Dans ce cadre, M. Yves Petry, de la Communauté flamande, a été accueilli durant un mois au Québec, sous l'égide de l'UNEQ. Par ailleurs, l'écrivaine québécoise Myriam Beaudoin bénéficie d'une résidence à la villa Hellebosch, à Vollezelle en novembre 2008 pour y travailler, entre autres, sur la traduction en néerlandais de son livre *Hadessa*.

Le projet **Délégations littéraires au Québec et en Flandre**, a favorisé le séjour de six écrivains flamands à l'occasion du Salon international du livre de Québec en avril 2007, dans le cadre du colloque « Littérature flamande » tenu à cette occasion. Parmi les activités réalisées, mentionnons des tables rondes sur les thèmes de la langue et de l'identité culturelle, conférence sur la traduction littéraire à l'Université Laval, présentation d'ouvrages flamands traduits en français, lancement du livre *Lumières du Nord* de Gilles Pellerin et Stefan Hertmans publication née de la résidence de l'écrivain québécois Gilles Pellerin à la villa Hellebosch, à Vollezelle, en novembre et décembre 2006.

Toujours dans le cadre de ce projet, pendant la Vitrine *Gek op Québec*, une semaine était consacrée à la littérature québécoise. Les auteurs Myriam Beaudoin, Marie-Sissi Labrèche, Michèle Marineau et Gilles Pellerin ont participé à cet événement dans les villes de Bruxelles, Gand et Anvers. Le lancement de l'ouvrage *Lumières du Nord* traduit en néerlandais a constitué l'un des coups d'envoi de la Vitrine *Gek op Québec*. À la faveur d'un échange de correspondance que leur proposait la revue de culture néerlandaise *Septentrion*, les auteurs Gilles Pellerin (Québec) et Stefan Hertmans (Flandre) ont esquissé l'un pour l'autre le portrait linguistique de la Flandre et du Québec. Cette cocréation est issue d'une collaboration de longue date entre le Québec et la Flandre.

Traduction littéraire

Le projet **Traduction littéraire** faisait suite à une table ronde sur la traduction comme axe de promotion et de rayonnement des cultures nationales tenue en 2006 dans le cadre du Festival Métropolis bleu. L'objectif poursuivi par le Québec était de poursuivre la réflexion à cet égard en confiant à M. Louis Jolicoeur, professeur, écrivain et traducteur littéraire, le mandat d'effectuer une mission d'étude en Flandre afin de mieux comprendre les moyens qui y sont mis en œuvre pour faire rayonner la littérature flamande sur la scène internationale au moyen de la traduction.

La mission s'est effectuée en novembre 2007 et a comporté plusieurs rencontres, notamment au Fonds voor de Letteren (Fonds des lettres de Flandre), à l'association littéraire Het Beschrijf et à la revue *Septentrion*. Un rapport sur la traduction littéraire a été produit suite à cette mission et plusieurs des informations recueillies à cette occasion feront l'objet de publication dans des revues québécoises et canadiennes portant sur la traduction littéraire.

ÉDUCATION

En éducation, **trois étudiants flamands**, finissants du niveau secondaire, se sont mérités à chaque année grâce au **Concours Olyfran**, une formation de français langue seconde durant l'été à l'Université Laval. C'est une expérience appréciée dans la plupart des cas et les étudiants en conservent un très bon souvenir. Le concours Olyfran permet également à un **enseignant de français langue seconde** de venir suivre une formation durant l'été à l'Université de Montréal. L'intégration de l'enseignant se fait toujours harmonieusement et aboutit à des relations durables avec des enseignants québécois.

Quant à l'enseignement supérieur, des étudiants flamands ont profité annuellement d'une exemption des droits de scolarité pour leurs études dans une université québécoise. Par ailleurs, les bourses de spécialisation, offertes par la Flandre, n'arrivent pas à convaincre les étudiants québécois à venir suivre une formation dans un institut d'enseignement supérieur flamand. La brochure « Study in Flanders » (www.studyinlanders.be) informera les candidats québécois de l'offre flamande relative aux programmes post-gradués.

En ce qui a trait à l'**administration publique**, le Département de la gouvernance publique flamande a réalisé le projet de l'étude comparative en collaboration avec l'Université de Louvain (prof. Bouckaert) et a présenté cette étude à l'occasion de la XI^e Commission mixte permanente Québec/Flandre. M. Christian Dufour, de l'ÉNAP, a été invité à Bruxelles pour donner des conférences sur le Québec dans le cadre de la Vitrine du Québec en Flandre. Le professeur Louis Côté, de l'ÉNAP, a donné une conférence au Congrès du Personnel public flamand en 2007. M. Paul-André Comeau, de l'ÉNAP, s'est également rendu à Bruxelles. Il était en contact avec l'Agence du Personnel public et avec le Département de la gouvernance publique. Il a reçu de l'information sur la contribution de l'administration flamande au prochain gouvernement flamand. Les contacts concernant ce processus devraient se poursuivre en 2009.

ÉCONOMIE

Des projets économiques se sont également concrétisés en parallèle à la coopération. C'est ainsi que, par exemple, une mission du Centre de technologie textile (CTT) de Saint-Hyacinthe a eu lieu à Gand, en mai 2008, alors qu'en octobre dernier, trois acheteurs de sociétés flamandes (Seyntex, Concordia Textile et Alsico) de même que la responsable des textiles techniques de Fedustria/Febeltex sont venus en mission au Salon Buytex, organisé par le CTT à Montréal.

Deux programmes d'accords industriels (PAI) ont été réalisés ou sont en voie d'être concrétisés prochainement : d'une part, la société québécoise Trifide (secteur TIC/Géomatique) a rencontré son partenaire flamand, Bureau Patrick Casier (SPC), à la fin du mois d'octobre 2008. Les deux entreprises ont combiné leurs efforts et leurs ressources afin de soumissionner sur des appels d'offre publics européens. Des retombées sont à prévoir. D'autre part, Commart (spin-off de l'Université d'Hasselt) prévoit introduire une demande d'aide pour un PAI avec Druide informatique en vue de l'intégration des logiciels Lingu@ Tor (logiciel auteur multimédia pour professeurs de langues) et Antidote (correcteur de texte grammaire électronique, dictionnaires électroniques). Cette aide devrait conduire à un produit unique combinant deux logiciels

qui, chacun sur son terrain, occupent déjà une position unique. Enfin, à Québec en mai 2008, l'événement **Futurallia** a pu profiter de la présence de 10 sociétés flamandes.

Dans le secteur de la coopération en recherche, science et technologie, la partie québécoise souligne que l'approche différente retenue par la Flandre, décentralisant ses budgets et les thématiques prioritaires à ses universités, rend difficile la possibilité de susciter des collaborations alors que le Québec conserve une responsabilité de coordination. Celle-ci s'interroge et interroge ses partenaires sur la façon de stimuler les coopérations, soit à l'intérieur de la commission permanente actuelle ou par des mécanismes à développer.

CONCLUSION

Les réalisations mentionnées dans le présent bilan témoignent de la vitalité des cultures québécoise et flamande, de même que des liens solides et fructueux qui se sont tissés au cours des dernières années entre nos deux sociétés. Le Québec tient à continuer de soutenir et d'encourager la coopération culturelle avec son partenaire flamand.

PROJET DE COOPÉRATION
XI^e Commission de coopération Québec/Flandre 2008-2010
Fiche synthèse (1 page maximum)

Titre du projet : Littérature et traduction littéraire (résidences)		
Secteur d'activité : <i>Littérature</i>		No du projet : 11.101
Partenaire québécois responsable du projet et ses coordonnées Monsieur Pierre Lavoie Union des écrivaines et des écrivains québécois 3492, avenue Laval Montréal (Québec) H2X 3C8		Partenaire flamand responsable du projet et ses coordonnées Het Beschrijf/Passa Porta
Résumé du projet (objectif principal, résultats visés, en mettant l'accent sur les intérêts réciproques, plan de travail, dates de réalisation par saison, et sur une base de 2 ans)		
<ul style="list-style-type: none"> - Accroître les échanges entre les écrivains et les associations elles-mêmes; - Développer la traduction littéraire du flamand au français et du français au flamand; - Permettre le ressourcement des écrivains et la réalisation de projets littéraires; - Promouvoir la littérature québécoise à l'étranger. <p>Plan de travail, dates de réalisation par saison :</p> <p>An 1 – hiver 2009 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appel de candidatures effectué par l'UNEQ; - Formation et réunion d'un jury composé de trois écrivains sous la tutelle de l'UNEQ et du MCCCCF; - Sélection du candidat québécois; - Résidence de l'écrivaine flamande, Kristien Hemmerechts, prosatrice et professeure de littérature au studio Le Rigaud à Montréal sous la tutelle de l'UNEQ. <p>An 2 – 2010</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résidence de l'écrivain québécois à Passa Porta à Bruxelles ou à la Villa Hellebosch à Volleze. 		
Productions concrètes attendues en cours et en fin de projet		
<ul style="list-style-type: none"> - Publication éventuelle des écrivains flamand et québécois résultant de leur projet de création; - Publication de traductions littéraires; valorisation des littératures flamande et québécoise dans les deux communautés; - Accroissement des échanges entre Passa Porta, Het Beschrijf et l'Union des écrivaines et des écrivains québécois. 		
Prévisions financières		
	Partenaires québécois	Partenaires flamands
An 1	MCCCCF : 2000 \$	À déterminer
An 2	MCCCCF : 4200 \$ MRI : 2000 \$	À déterminer

Dans le cadre de la coopération culturelle entre le Québec et la Flandre, le gouvernement québécois offre une résidence d'un mois à un écrivain ou à un traducteur flamand. Cette résidence est située dans le studio Le Rigaud*, dans le quartier latin montréalais, à proximité de la Maison des écrivains, de la Grande Bibliothèque du Québec et de l'Université du Québec à Montréal. Une bourse de 2 000 \$ est octroyée à l'écrivain pour cette résidence d'une durée d'un mois. Le transport international serait à la charge du partenaire flamand.

Cette résidence est offerte en vue de compléter un projet d'écriture ou de traduction ou, plus largement, dans la perspective d'un développement de carrière, par le biais de rencontres et d'échanges. Selon la teneur du projet, l'Union des écrivaines et des écrivains québécois, responsable de l'accueil et de la planification du séjour de l'écrivain ou du traducteur invité, pourra organiser un certain nombre de rencontres et d'activités pour répondre aux attentes ou aux besoins de l'écrivain ou du traducteur.

Le gouvernement flamand retiendra une candidature et transmettra à la partie québécoise le dossier du candidat comprenant un descriptif du projet, les objectifs de cette résidence, un curriculum vitae et la liste de ses plus récentes publications.

Le candidat devra pouvoir s'exprimer en français et avoir publié au moins deux ouvrages dans une maison d'édition reconnue, dans les domaines suivants : poésie, roman, récit, nouvelle, conte, théâtre, essai littéraire. On entend par « maison d'édition reconnue » une maison d'édition subventionnée ou faisant partie d'une association d'éditeurs.

Le studio Le Rigaud est situé au 20^e étage du 400, rue de Rigaud, à Montréal, au Québec, face à la station de métro Sherbrooke. Il dispose d'une ligne téléphonique et d'un lien Internet, ainsi que des appareils ménagers courants, d'un téléviseur, d'un magnétoscope et d'un lecteur CD. La Maison des écrivains, située à proximité, offre les services d'un télécopieur.

La prochaine résidence aura lieu en 2009.

* À moins que le studio ne soit occupé par un écrivain francophone, résidence financée par le Conseil des arts et des lettres du Québec. Dans cette éventualité, nous logerons l'écrivain flamand dans le même quartier, l'un des mieux situés de Montréal.

PROJET DE COOPÉRATION
XI^e Commission de coopération Québec/Flandre 2008-2010
Fiche synthèse (1 page maximum)

Titre du projet : Journée POP Montréal dans le cadre du Festival Etoiles polaires 08

Secteur d'activité : *Culture* **No du projet :** 11.102

<p>Partenaire québécois responsable du projet et ses coordonnées Madame Hilary Leftick Pop Montréal 5445, De Gaspé, bureau 213 Montréal (Québec) H2T 3B2 Téléphone : (514) 842-1919 Télécopieur : (514) 962-4956 Courriel : hil@popmontreal.com</p>	<p>Partenaire flamand responsable du projet et ses coordonnées Monsieur Wim Wabbes Centre d'Arts Vooruit Sint-Pietersnieuwstraat 23 9000 Gent, Belgique Téléphone : 32 9 267 28 86 Télécopieur : 32 9 267 28 99 Courriel : wim@vooruit.be</p>
--	---

Résumé du projet (objectif principal, résultats visés, en mettant l'accent sur les intérêts réciproques, plan de travail, dates de réalisation par saison, et sur une base de 2 ans)

Le Centre d'Arts Vooruit et l'association Etoiles Polaires en collaboration avec POP Montréal organisent au Vooruit un festival de musique avec une emphase particulière sur la scène de Montréal. Un festival de découverte qui démontrera la vitalité, la créativité et la divergence de la scène musicale de Montréal. Le Vooruit et la scène musicale Québécoise entretiennent déjà une forte relation grâce à plusieurs projets collaboratifs réalisés dans le passé.

Pour donner plus de profondeur au programme du festival, Pop MTL et Vooruit ont établi un projet de collaboration entre des musiciens de Montréal et des musiciens flamands. Il s'agit de 4 productions coopératives qui seront soigneusement préparées à Montréal et à Gand.

Pop Montréal et Vooruit feront tout pour donner le maximum d'ampleur à ces productions. Des collègues et d'autres promoteurs de musique seront invités ainsi que les médias. Il y aura une campagne professionnelle de promotion (Belgique, Pays Bas, nord de la France) mise en place pour atteindre un large public.

Productions concrètes attendues en cours et en fin de projet

1. Projet spécial de Sam Shalabi – une collaboration dirigée par Sam Shalabi avec des musiciens québécois et des musiciens flamands.
2. RadioKUKAorkest rencontre René Lussier – collaboration entre le guitariste/compositeur québécois René Lussier et le quatuor flamand radioKUKAorkest.
- Harris Newman – Ignatz : rencontre de deux guitaristes cultes : Harris Newman de Montréal et Ignatz (Bram Devens) de Gand.
- Eric Craven – Köhn : le batteur du groupes mythique Silver Mt Zion et de Hanged Up rencontre Köhn (Jurgen De Blonde), un musicien connu de la scène électro flamande.

Prévisions financières

	<i>Partenaires québécois</i>	<i>Partenaires flamands</i>
An 1	MCCCF : 4000 \$ MRI : 4400 \$	13 191 \$
An 2	—	—

PROJET DE COOPÉRATION
X1^e Commission de coopération Québec/Flandre 2008-2010
Fiche synthèse (1 page maximum)

Titre du projet : Les technologies de mobilité en matière de patrimoine à l'usage des petits et moyens musées (PMM)

Secteur d'activité :
Culture

No du projet : 11.103

<p>Partenaire québécois responsable du projet et ses coordonnées Monsieur Philippe Dubé Département d'histoire Pavillon Charles-de-Koninck 1030, av. des Sciences-Humaines Université Laval Québec (Québec) G1V 0A6 Téléphone : (418) 656-2131 poste 3296 ou 3822 Courriel : Philippe.dube@hst.ulaval.ca</p>	<p>Partenaire flamand responsable du projet et ses coordonnées Monsieur Marc Jacobs Directeur de FARO Rue de Poinçon 51/Priemstraat 51 1050 Bruxelles, Belgique Téléphone : 32 2 213 10 60 Courriel: info@faronet.be</p>
--	--

Résumé du projet (objectif principal, résultats visés, en mettant l'accent sur les intérêts réciproques, plan de travail, dates de réalisation par saison, et sur une base de 2 ans)

« Les technologies de mobilité en matière de patrimoine à l'usage des Petits et Moyens Musées (PMM) ». L'objectif principal est de jeter les bases du développement d'un *vade mecum* en ligne (plateforme de collaboration virtuelle) qui regroupera et présentera les divers projets flamands et québécois en matière de technologies de communication à distance, particulièrement sur support mobile, servant comme outil majeur de découverte du patrimoine culturel.

Plan de travail et calendrier de réalisation : **An 1** : Rencontre au Québec entre les deux groupes (octobre 2009), réalisation du *vade mecum* en ligne et échanges sur une plateforme électronique (octobre 2009-novembre 2010). **An 2** : Rencontre à Bruxelles des deux groupes, présentation du *vade mecum* en ligne et conférence de presse. Discussions au sujet d'une collaboration ultérieure (novembre 2010).

Productions concrètes attendues en cours et en fin de projet

Une rencontre réunissant les participants flamands et québécois au Québec en octobre 2009.
Échanges de résultats de projets de recherche.
Réalisation d'un *vade mecum* en ligne.
Sensibilisation des réseaux du secteur du patrimoine sur les possibilités offertes par les technologies de mobilité en matière de patrimoine à l'usage des Petits et Moyens Musées.
À long terme : offrir aux visiteurs des musées et lieux patrimoniaux, au Québec et en Flandre, les résultats des projets et des applications techniques.

Prévisions financières

	Partenaires québécois	Partenaires flamands
An 1	---	15 500 \$
An 2	MCCCF : 8000 \$ MRI : 2000 \$	---

PROJET DE COOPÉRATION
XI^e Commission de coopération Québec/Flandre 2008-2010
Fiche synthèse (1 page maximum)

Titre du projet : *Inspirer des solutions pour saisir les chances et adresser les opportunités*

Secteur d'activité :
Culture **No du projet : 11.104**

Partenaire québécois responsable du projet et ses coordonnées
 Monsieur Philippe Dubé
 Département d'histoire
 Pavillon Charles-de-Koninck
 1030, av. des Sciences Humaines
 Université Laval
 Québec (Québec) G1V 0A6
 Téléphone : (418) 656-2131 poste 3296 ou 3822
 Courriel : Philippe.dube@hst.ulaval.ca

Partenaire flamand responsable du projet et ses coordonnées
 Dr.Marc Jacobs,
 Directeur de FARO
 Rue de Poinçon 51/Priemstraat 51
 1050 Bruxelles, Belgique
 Téléphone : 32 2 213 10 60
 Courriel : info@faronet.be

Résumé du projet (objectif principal, résultats visés, en mettant l'accent sur les intérêts réciproques, plan de travail, dates de réalisation par saison, et sur une base de 2 ans)

« Inspirer des solutions pour saisir les chances et identifier les opportunités.
 Enseignement de la muséologie au Québec et en Flandre : Formation, Coopération et Expertise ».
 L'objectif principal est de stimuler un débat en Flandre autour du manque de formation en muséologie, compte tenu du besoin pressant de cette spécialisation, étant donné les conjonctures actuelles et les grandes possibilités offertes par le décret pour le patrimoine culturel en Flandre. L'expertise au niveau de la formation en muséologie provient du milieu québécois, qui est à l'avant-garde dans ce domaine. Le but est de sensibiliser le monde académique en Flandre à considérer la création d'une formation de niveau maîtrise en muséologie.
 Plan de travail et calendrier de réalisation : **An 1** : Préparation du colloque d'octobre 2009 au printemps 2009 (mission d'un Flamand de FARO au Québec et contacts entre Messieurs Dubé et Jacobs). Publication d'un article en Flandre en juin 2009, colloque en octobre 2009 à Bruxelles. **An 2** : Rédaction des actes du colloque (novembre 2009-mars 2010), publication des actes néerlandais-français (mars 2010), évaluation mutuelle de l'impact de cette initiative (avril 2010).

Productions concrètes attendues en cours et en fin de projet

Un colloque réunissant les participants flamands et québécois en octobre 2009.
 Une publication bilingue (français-néerlandais).
 Deux articles concernant le projet dans la revue *Faro* (étés 2009 et 2010).
 Un article de synthèse dans *Muséologies* (printemps 2010)

Prévisions financières

	Partenaires québécois	Partenaires flamands
An 1	MCCCF : 6000 \$ MRI : 4000 \$	16 000 \$
An 2	—	—

PROJET DE COOPÉRATION
XI^e Commission de coopération Québec/Flandre 2008-2010
Fiche synthèse (1 page maximum)

Titre du projet - Titre de l'activité

Secteur d'activité :
Arts visuels

No du projet : 11.105

<p>Partenaire québécois responsable du projet et ses coordonnées Madame Marie-Josée Jean Directrice VOX, centre de l'image contemporaine 1211, boul. Saint-Laurent Montréal (Québec) H2X 2S6 Téléphone : (514) 390-0382 Télécopieur : (514) 390-1293 Courriel : marie.j.jean@sympatico.ca www.voxphoto.com</p>	<p>Partenaire flamand responsable du projet et ses coordonnées Madame Annie Van Hoorick Netwerk/centrum voor hedendaagse kunst Houtkaai z/n 9300 Aalst, Belgique T: +32 (0)53 70 97 73 Courriel : annie@netwerk-art.be www.netwerk-art.be</p>
---	---

Résumé du projet (objectif principal, résultats visés, en mettant l'accent sur les intérêts réciproques, plan de travail, dates de réalisation par saison, et sur une base de 2 ans)

Réalisation d'une exposition d'art contemporain au centre d'art Netwerk en Belgique flamande qui, outre des artistes belges et internationaux, comprendra le travail de plusieurs artistes du Québec. L'exposition se tiendra en septembre 2009.

Notre intention commune est de mettre en valeur les travaux d'artistes québécois et belges dans le contexte d'une exposition thématique internationale. Nous espérons également consolider des liens entre les deux organismes facilitant les relations d'échange à long terme.

Notre objectif est que cette première collaboration donne lieu à un nouveau projet qui serait présenté à VOX, centre de l'image contemporaine au courant de 2010.

Productions concrètes attendues en cours et en fin de projet

La concrétisation de deux expositions lesquelles comprendront un volet historique ainsi que des nouvelles œuvres qui seront produites spécifiquement pour chacune des occasions.

Pour ce faire, nous espérons obtenir un soutien pour le séjour de quatre artistes et du commissaire, tant pour le partenaire québécois que flamand.

Prévisions financières

	<i>Partenaires québécois</i>	<i>Partenaires flamands</i>
An 1	MCCCF : 8000 \$ MRI : 2500 \$	—
An 2	—	10 500 \$

PROJET DE COOPÉRATION
XI^e Commission de coopération Québec/Flandre 2008-2010
Fiche synthèse (1 page maximum)

Titre du projet : Résidence en musique contemporaine Québec/Flandre		
Secteur d'activité : <i>Culture - Musique</i>	No du projet : 11.106	
Partenaire québécois responsable du projet et ses coordonnées MRI, 525 boul. René Lévesque Est, Québec G1R 5R9 MCC, 225, Grande Allée Est, Québec G1R 5G5 CALQ, 79, boul. René Lévesque Est, Québec G1R 5N5 SMCQ, 300, boul. Maisonneuve Est, Montréal H2X 3X6	Partenaire flamand responsable du projet et ses coordonnées Muziekcentrum, 25 rue des Pierres, 1000 Bruxelles	
Résumé du projet (objectif principal, résultats visés, en mettant l'accent sur les intérêts réciproques, plan de travail, dates de réalisation par saison, et sur une base de 2 ans)		
<p>La résidence s'adresse aux compositeurs et aux interprètes comme lors de la création du Prix et non seulement aux compositeurs. Les chefs ou directeurs artistiques d'ensembles de musique contemporaine sont également admissibles.</p> <p>L'objectif de la résidence est de créer des liens à travers l'expérience d'une résidence qui s'adresse aux artistes de la relève (entre 5 et 10 ans d'expérience) et est décernée en alternance au Québec et en Flandre comme cela existe actuellement. La résidence est d'une durée de deux mois.</p> <p>La SMCQ est toujours l'organisme québécois partenaire; elle a un rôle d'encadrement et de parrainage. Le choix des artistes se fait dans chacun des pays. Le Québec choisit l'artiste qu'il envoie en Flandre et la Flandre fait de même.</p> <p>Le moment privilégié pour recevoir au Québec demeure la période du Festival de la SMCQ. Le compositeur ou l'interprète serait pendant près d'un mois immergé par la musique contemporaine. En 2009, le festival se déroulera du 19 février au 7 mars. Un artiste flamand pourrait donc venir à cette période.</p> <p>Le montage financier reste à préciser.</p>		
Productions concrètes attendues en cours et en fin de projet		
Prévisions financières		
	Partenaires québécois	Partenaires flamands
An 1	<i>À confirmer</i>	<i>À déterminer</i>
An 2	<i>À confirmer</i>	<i>À déterminer</i>

PROJET DE COOPÉRATION
XI^e Commission de coopération Québec/Flandre 2008-2010
Fiche synthèse (1 page maximum)

Titre du projet : Résidence d'artiste en estampe

Secteur d'activité : <i>Culture – Arts visuels</i>	No du projet : 11.107
--	------------------------------

Partenaire québécois responsable du projet et ses coordonnées Madame Louise Sanfaçon Engramme 501 de Saint-Vallier Est Québec (Québec) G1K 3P9 Téléphone : (418) 529-0972	Partenaire flamand responsable du projet et ses coordonnées Madame Jenny Caers Centre Frans Masereel 20, Zwaardendijk 2460 Kasterlee Téléphone : 32(0)1 485 05 91
---	---

Résumé du projet (objectif principal, résultats visés, en mettant l'accent sur les intérêts réciproques, plan de travail, dates de réalisation par saison, et sur une base de 2 ans)

Résidence de création en estampe de 4 semaines pour des artistes graveurs professionnels du Québec et de la Flandre dans des ateliers spécialisés. Chaque atelier reçoit un artiste en alternance, aux deux ans, au cours des mois de mai et juin. L'artiste invité a accès aux équipements et à des matériaux fournis par l'atelier; il réalise une recherche et une production d'œuvres originales en estampe pendant son séjour.

Bref historique : l'entente signée entre Engramme, le Studio international de la coopérative Méduse et l'atelier Frans Masereel, en 2000, a permis une première résidence de création en estampe chez Engramme, en mai et juin 2001, et les résidences obtiennent un succès auprès des artistes à chaque année depuis ce temps.

Productions concrètes attendues en cours et en fin de projet

- Recherche et production d'estampes originales;
- Échanges entre les artistes;
- Présentation publique des estampes et conférence de l'artiste;
- Publication d'un rapport de résidence dans le bulletin d'Engramme *La Morsure*.

Prévisions financières

	Partenaires québécois	Partenaires flamands
An 1	<i>MRI : 1250 \$</i>	4850 \$
An 2	<i>MCCCF : 3000 \$ MRI : 1550 \$</i>	2190 \$

PROJET DE COOPÉRATION
XI^e Commission de coopération Québec/Flandre 2008-2010
Fiche synthèse (1 page maximum)

Titre du projet : Cozmo		
Secteur d'activité : <i>Musique</i>		No du projet : 11.108
Partenaire québécois responsable du projet et ses coordonnées Madame Sandy Boutin Monsieur Mathieu Arcand Festival de musique émergente en Abitibi-Témiscamingue (FME) 150, avenue du Lac Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4N5 Téléphone : (819) 797-0888 Télécopieur : (819) 764-6375	Partenaire flamand responsable du projet et ses coordonnées Monsieur Wim Wabbes Monsieur Jan De Vrode Centre d'arts Vooruit/Festival l'Étoiles polaires Vooruit, St-Pieterisnieuwstaat 9000 Téléphone : 32 49 752 88 04 Télécopieur : 32 47 393 72 85	
Résumé du projet (objectif principal, résultats visés, en mettant l'accent sur les intérêts réciproques, plan de travail, dates de réalisation par saison, et sur une base de 2 ans)		
<p>Il s'agit d'un projet de résidence musicale qui vise à créer et réaliser un spectacle provenant de l'union d'un artiste québécois et un artiste flamand, créant ainsi une nouvelle entité musicale. Cette union viendra créer un échange culturel de haute instance et visera, dans un premier instant, un rapprochement entre les artistes des deux scènes musicales et, dans un second temps, à la création, l'élaboration et la production d'un spectacle qui sera présenté au Québec et en sol flamand. Le plan de mise en contact se fera dans un premier lieu via une rencontre en personne des différents membres des groupes. Échange des visions, des bagages de chacun ainsi que de tout matériel afin de permettre de mettre en relief les orientations possibles que pourra prendre le projet. Puis s'enchaînera une suite d'échanges via courriel des différentes avenues envisageables afin de construire les bases du projet. Création de certains passages musicaux, différents éléments visuels et d'idées verront le jour de ces échanges. Viendra le moment d'une deuxième rencontre où les groupes se réuniront pour pouvoir échanger et pratiquer le fruit de l'évolution des échanges. Puis viendra le moment de peaufiner le tout en terminant le projet par la diffusion de l'œuvre en présentant le tout devant un public.</p>		
Productions concrètes attendues en cours et en fin de projet		
<p>Le but recherché par ce projet est la présentation de ce qu'a créé l'échange culturel via l'élaboration, la production et la présentation d'un spectacle. L'échange donnera de nouvelles explorations musicales entre les artistes et l'acheminement prendra toute sa forme lors de la présentation devant public de ce qui est né de cette union artistique. Ainsi, l'échange créé permettra un rapprochement, la diffusion et un rayonnement des deux cultures artistiques.</p>		
Prévisions financières		
	Partenaires québécois	Partenaires flamands
An 1	MCCCF : 5000 \$ MRI : 5000 \$	À évaluer
An 2	---	---

PROJET DE COOPÉRATION
XI^e Commission de coopération Québec/Flandre 2008-2010
Fiche synthèse (1 page maximum)

Titre du projet : Banque de séjours		
Secteur d'activité : Culture		No du projet : 11.109
Partenaire québécois responsable du projet et ses coordonnées Ministère des Relations internationales 525, boul. René Lévesque Est Québec (Québec) G1R 5R9		Partenaire flamand responsable du projet et ses coordonnées Administration culture Rue des Paroissiens, 15-23 1000 Bruxelles
Résumé du projet (objectif principal, résultats visés, en mettant l'accent sur les intérêts réciproques, plan de travail, dates de réalisation par saison, et sur une base de 2 ans)		
La partie québécoise se réserve une banque de séjours permettant à des artistes et des experts québécois de participer à des événements majeurs ou de réaliser des tournées et des missions de prospection en Flandre. Cette banque peut aussi servir pour des missions de spécialistes de la culture dans le but d'élargir les champs couverts par l'entente, notamment dans les domaines identifiés aux fins d'échanges d'information.		
Productions concrètes attendues en cours et en fin de projet		
Prévisions financières		
	Partenaires québécois	Partenaires flamands
An 1	MRI : 7500 \$	
An 2	MRI : 5000 \$	

PROJET DE COOPÉRATION
X1^e Commission de coopération Québec/Flandre 2008-2010
Fiche synthèse (1 page maximum)

Titre du projet : Banque de projets ou de missions		
Secteur d'activité :		No du projet : 11.110
<u>Partenaire québécois</u> responsable du projet et ses coordonnées	<u>Partenaire flamand</u> responsable du projet et ses coordonnées	
Ministère des Relations internationales 525, boul. René-Lévesque Est Québec (Québec) G1R 5R9	---	
Résumé du projet (objectif principal, résultats visés, en mettant l'accent sur les intérêts réciproques, plan de travail, dates de réalisation par saison, et sur une base de 2 ans)		
Permettre à des artistes ou des experts du Québec de réaliser un nouveau projet de coopération ou de participer à un événement majeur ou de réaliser une mission de prospection en Flandre.		
Productions concrètes attendues en cours et en fin de projet		
Initier de nouveaux projets de coopération ou permettre d'effectuer une mission de prospection dans l'objectif de préparer un nouveau projet de coopération.		
Prévisions financières		
	Partenaires québécois	Partenaires flamands
An 1	---	
An 2	À confirmer	

PROJET DE COOPÉRATION
XI^e Commission de coopération Québec/Flandre 2008-2010
Fiche synthèse (1 page maximum)

Titre du projet : Concours « Olyfran »

Secteur d'activité : Enseignement	No du projet : 11.201
--	------------------------------

Partenaire québécois responsable du projet et ses coordonnées Université Laval, Québec Université de Montréal, Québec Ministère des Relations internationales 525, boul. René Lévesque Est Québec (Québec) G1R 5R9	Partenaire flamand responsable du projet et ses coordonnées Département Enseignement (ASO) Université du Limbourg Campus universitaire (Edifice D, bureau B-66) 3590 Diepenbeek
--	--

Résumé du projet (objectif principal, résultats visés en mettant l'accent sur les intérêts réciproques, plan de travail, dates de réalisation par saison et sur une base de 2 ans)

Le Prix Québec/Flandre récompense un (1) lauréat du concours « Olyfran » organisé par l'Université Hasselt. Chaque année près de 4000 étudiants flamands de niveau secondaire participent à ce concours qui entend stimuler l'enseignement du français en Flandre.

En outre, l'Université de Montréal offre depuis 1999 une bourse d'études à un enseignant flamand qui a encadré les jeunes participants du concours « Olyfran ». Au cours de son séjour, l'enseignement est initié à la pédagogie québécoise sur l'enseignement du français comme deuxième langue.

La Communauté flamande prend en charge les frais de transport international.

Productions concrètes attendues en cours et en fin de projet

En 2009 :

- Québec : une (1) bourse pour un élève (à confirmer); une bourse pour un enseignant;
- Flandre : frais de voyage internationaux à deux reprises et transport jusqu'à l'établissement d'accueil.

En 2010 :

- Québec : une (1) bourse pour un élève (à confirmer); une bourse pour l'enseignant;
- Flandre : frais de voyage internationaux à deux (2) reprises et transport jusqu'à l'établissement d'accueil.

Prévisions financières

	Partenaires québécois	Partenaires flamands
An 1	3000 \$ (à confirmer)	2 titres de transport international
An 2	3000 \$ (à confirmer)	2 titres de transport international

PROJET DE COOPÉRATION
XI^e Commission de coopération Québec/Flandre 2008-2010
Fiche synthèse (1 page maximum)

Titre du projet : Bourses de spécialisation		
Secteur d'activité : Enseignement		No du projet : 11.202
Partenaire québécois responsable du projet et ses coordonnées	Partenaire flamand responsable du projet et ses coordonnées	
Ministère des Relations internationales et Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	Département de l'Enseignement et Formation (DRI)	
Résumé du projet (objectif principal, résultats visés, en mettant l'accent sur les intérêts réciproques, plan de travail, dates de réalisation par saison, et sur une base de 2 ans)		
<p>Pour toute la durée du programme, la Flandre propose annuellement cinq (5) bourses de spécialisation à des étudiants québécois. Les bourses sont accordées sur la base des conditions décrites par la Flandre dans l'annexe de la présente fiche. Le ministère des Relations internationales offre au besoin un titre de transport international au boursier québécois.</p>		
Productions concrètes attendues en cours et en fin de projet		
Prévisions financières		
	Partenaires québécois	Partenaires flamands
An 1	3 titres de transport international	840 € (bourse) 540 € (inscription)
An 2	3 titres de transport international	800 € (bourse) 185 € (inscription)

Bourses d'études

1. L'échange de bourses d'études prévu dans la fiche 11.2.2 (bourses de spécialisation) et la fiche 11.2.4 (bourses pour chercheurs qualifiés) s'effectue aux conditions suivantes :
Les candidats ne peuvent avoir plus de 35 ans, ils doivent être titulaires d'un grade de « master » ou équivalent et doivent s'être distingués sur le plan académique.
 - a) Les candidats sont sélectionnés par la partie d'accueil.
 - b) La partie d'accueil transmet à l'autre partie les formulaires de demande remplis des candidats et les autres documents requis lors de la demande **avant le 1^{er} avril** :
 - un curriculum vitae détaillé avec mention de la connaissance des langues;
 - un programme d'étude ou de travail détaillé que l'on souhaite suivre dans un établissement agréé du pays d'accueil;
 - des lettres de recommandation et une éventuelle admission dans l'établissement
 - les résultats d'étude obtenus.
 - c) La partie d'accueil communique **avant le 1^{er} juillet** à l'autre partie les noms des candidats admis et elle lui communique également les noms des établissements qui se chargent de l'accueil durant la période des études.
 - d) La partie d'accueil donne des informations précises sur l'arrivée des étudiants boursiers au moins deux (2) semaines avant le début de leur séjour.
2. L'échange de bourses d'études prévu dans la fiche 11.2.2 (bourses de spécialisation) s'effectue aux conditions financières suivantes :
 - a) La partie d'origine se charge des frais de voyage internationaux aller et retour vers la destination finale dans le pays d'accueil.
 - b) La partie d'accueil prend en charge :

En Flandre:

- une allocation mensuelle de 840 €;
- les frais d'inscription à un établissement de la Communauté flamande ou un établissement subventionné par la Communauté flamande, limités à un montant maximum revu chaque année (année académique 2008-2009 : 540 €);
- une assurance maladie et une assurance en responsabilité civile dans le cadre de la législation belge.

3. L'échange d'une bourse d'étude prévu dans la fiche 11.2.4 (bourse pour chercheurs qualifiés) s'effectue aux conditions financières suivantes :
 - a) la partie d'origine prend en charge les frais de voyage internationaux aller et retour vers la destination finale dans le pays d'accueil;
 - b) la partie d'accueil prend en charge :

En Flandre:

- une allocation mensuelle de 800 €;
- une indemnité de départ de 185 € attribuée lors de la première venue en Flandre, à condition que le séjour dure au moins un (1) mois;
- une assurance maladie et une assurance en responsabilité civile dans le cadre de la législation belge;

Échange de personnes (Québécois en Flandre seulement)

Les échanges de personnes pour une courte durée (max. 30 jours et sur invitation), comme le fixe le présent programme (fiche 11.2.4) sont effectués en respectant les conditions suivantes :

- a) La partie d'origine communique à la partie accueillante au moins trois (3) mois à l'avance les curricula vitae des personnes concernées, l'invitation, les objectifs et le programme de la mission, ainsi que les dates d'arrivée et de départ.
- b) La partie d'accueil confirme six (6) semaines avant le départ de l'invité qu'elle est disposée à le recevoir. Le moment du départ est confirmé deux (2) semaines à l'avance.
- c) A charge de la partie d'origine :
 - frais de voyage internationaux aller et retour.
- d) A charge de la partie d'accueil :

En Flandre :

- logement et petit déjeuner;
- une indemnité forfaitaire de 37 € (à l'exclusion des frais de transport) ou 50 €/jour (à l'inclusion des frais de transport);
- l'assurance maladie et l'assurance en responsabilité civile, dans le cadre de la législation belge.

Partenaire québécois responsable du projet et ses coordonnées

Ministère des Relations internationales
et
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Partenaire flamand responsable du projet et ses coordonnées

Département de l'Enseignement et Formation (DRI)

Résumé du projet (objectif principal, résultats visés, en mettant l'accent sur les intérêts réciproques, plan de travail, dates de réalisation, par saison, et sur une base de 2 ans)

La Partie québécoise offre à la Partie flamande des bourses d'exemption des droits de scolarité supplémentaires permettant à des étudiants flamands d'étudier dans des établissements d'enseignement supérieur québécois en bénéficiant du régime des droits de scolarité applicable aux étudiants québécois.

Le nombre maximal de bourses disponibles est de 10. Lorsque toutes les bourses ont été attribuées et que l'une d'elles redevient disponible au terme du programme d'études du boursier ou autrement, elle peut être attribuée à nouveau. Malgré ce qui précède, le nombre de bourses accordées sera fixé à partir du nombre de bourses libérées au cours de chacune des années suivant la signature de la présente entente, considérant qu'actuellement il existe des bourses en cours d'utilisation. Les bourses sont attribuées à des candidats inscrits à un programme d'études menant à un diplôme dans un établissement d'enseignement de 2^e ou 3^e cycle universitaire identifié. Les modalités d'attribution des bourses québécoises d'exemption des droits de scolarité supplémentaires sont décrites aux annexes I et II.

Le programme des bourses d'exemption de droits de scolarité supplémentaires et le programme de bourses de spécialisation seront reconduits à chaque année.

Une Partie peut mettre fin à son programme au moyen d'un avis écrit transmis à l'autre Partie au moins six (6) mois avant la fin d'une période.

Dans le cas où le programme ne serait pas reconduit, les Parties prendront les dispositions nécessaires pour que les personnes qui bénéficient des mesures de soutien financier prévues continuent d'en bénéficier pour la durée du programme d'études auquel elles seront inscrites.

Productions concrètes attendues en cours et en fin de projet

Prévisions financières

	<i>Partenaires québécois</i>	<i>Partenaires flamands</i>
<i>An 1</i>	<i>10 étudiants</i>	
<i>An 2</i>	<i>10 étudiants</i>	

ANNEXE I

MODALITÉS D'ATTRIBUTION DES BOURSES QUÉBÉCOISES D'EXEMPTION DES DROITS DE SCOLARITÉ SUPPLÉMENTAIRES

1. *NATURE*

Une bourse québécoise d'exemption des droits de scolarité supplémentaires attribuée à un étudiant flamand permet à celui-ci d'acquitter les mêmes droits de scolarité que ceux exigés des étudiants québécois afin de poursuivre des études à temps plein dans un programme d'études offert par un établissement d'enseignement supérieur au Québec, reconnu par le ministère de l'Éducation du Québec.

2. *CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ*

Pour bénéficier d'une bourse d'exemption des droits de scolarité supplémentaires, tout étudiant flamand devra :

- détenir un passeport valide;
- détenir un permis de séjour pour étudiant conforme à la réglementation canadienne en matière d'immigration et un certificat d'acceptation du Québec, délivré par le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration du Québec;
- être recommandé par la Communauté flamande de Belgique;
- fournir la preuve de son admission définitive (sans condition préalable, sauf les exigences liées à la maîtrise de la langue française) à un programme d'études universitaires de 2^e ou 3^e cycle conduisant à un diplôme, selon les règlements en vigueur dans les établissements d'enseignement supérieur du Québec;
- s'inscrire à temps plein à ce programme, aux trimestres d'automne et d'hiver, à raison d'un minimum de trente (30) crédits annuellement;
- avoir complété et transmis le « Formulaire de candidature pour l'attribution de bourses d'exemption des droits de scolarité supplémentaires » joint en annexe II, accompagné des documents exigés;

3. *DURÉE DE LA BOURSE*

Chacune des bourses d'exemption des droits de scolarité supplémentaires est accordée pour une formation à temps plein d'une durée maximale:

- de deux (2) ans pour des études universitaires de 2^e cycle (maîtrise ou DESS);
- de trois (3) ans pour des études universitaires de 3^e cycle (Ph.D. ou doctorat).

4. RESTRICTIONS

Tout changement de programme ou d'établissement doit être préalablement autorisé par les Parties et ne doit pas avoir pour effet de prolonger la durée de la formation et conséquemment de la bourse.

Une bourse d'exemption des droits de scolarité supplémentaires peut être retirée si l'étudiant perd son admissibilité en raison d'un échec scolaire, s'il ne satisfait pas aux exigences du programme auquel il est inscrit ou s'il contrevient à un règlement de l'établissement d'enseignement qu'il fréquente.

Dans un tel cas, la Partie québécoise informe par écrit la Partie flamande et retire l'étudiant de la liste des étudiants qui bénéficient d'une bourse d'exemption des droits de scolarité supplémentaires, tel que prévu au point 5, 3^e paragraphe, de la présente annexe.

Un étudiant flamand ne peut bénéficier plus d'une fois d'une bourse d'exemption des droits de scolarité supplémentaires, à moins d'un passage à un cycle supérieur d'études.

5. PROCÉDURE D'ATTRIBUTION

Le choix des étudiants dont la candidature est recommandée pour une bourse québécoise est effectué par la Partie flamande qui informe la Partie québécoise de la procédure de sélection retenue à cette fin.

La Partie flamande transmet au ministère de l'Éducation du Québec, avant le 15 juin de chaque année pour le trimestre d'automne et avant le 15 novembre pour les trimestres d'hiver et d'été, la liste des étudiants dont elle recommande la candidature pour une bourse d'exemption des droits de scolarité supplémentaires, ainsi que le formulaire constituant l'annexe II, complété pour chacun d'eux.

Le ministère de l'Éducation du Québec établit la liste définitive des étudiants qui bénéficieront d'une bourse d'exemption des droits de scolarité supplémentaires. Il transmet cette liste à la Partie flamande ainsi qu'aux établissements d'enseignement québécois concernés, sous réserve des dispositions de la législation québécoise sur la protection des renseignements personnels.

6. INFORMATION DES CANDIDATS ET DES BOURSIERS

La Partie flamande informe la Partie québécoise de la procédure retenue pour la diffusion sur son territoire, de l'information relative aux bourses d'exemption des droits de scolarité supplémentaires auprès des clientèles susceptibles d'en bénéficier, ainsi que de la nature de l'information diffusée.

La Partie flamande s'assure que la procédure de sélection des bénéficiaires des bourses est connue des candidats et que les boursiers sont convenablement informés, avant leur départ, des conditions et des modalités d'attribution des bourses ainsi que des conditions de séjour en territoire québécois. Il s'assure également que l'origine de l'aide dont bénéficient les boursiers flamands leur soit clairement connue.

7. RESPONSABLES DE LA GESTION DES BOURSES

La Partie québécoise désigne, comme responsable de la gestion de ces bourses:

Madame Isabelle Tremblay
Direction des affaires internationales et canadiennes
Ministère de l'Éducation
1035, rue De La Chevrotière, 26^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Télécopieur : 418 646 9170

La Partie flamande désigne, comme responsable de la gestion de ces bourses:

Monsieur Dirk Lapeirre
Adjoint du Directeur
Administration de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
Ministère de la Communauté flamande
Avenue Roi Albert, 15
1210 Bruxelles
Téléphone : 32 2 553 98 96
Télécopieur : 32 2 553 98 45
Courriel : dirk.lapeirre@ond.vlaanderen.be

PROJET DE COOPÉRATION
XI^e Commission de coopération Québec/Flandre 2008-2010
Fiche synthèse (1 page maximum)

Titre du projet : Bourses pour chercheurs qualifiés

Secteur d'activité : Enseignement	No du projet : 11.204
--	------------------------------

Partenaire québécois responsable du projet et ses coordonnées Ministère des Relations Internationales et Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	Partenaire flamand responsable du projet et ses coordonnées Département de l'Enseignement et Formation (DRI).
--	---

Résumé du projet, contenu principal, résultats visés, en mettant l'accent sur les intérêts réciproques, plan de travail, dates de réalisation par saison, et sur une base de 2 ans

Pendant toute la durée du programme, la Flandre met annuellement six mois de bourse à la disposition d'étudiants québécois pour mener une recherche scientifique (par exemple pour préparer une thèse de doctorat). Ces six mois peuvent être scindés en deux bourses de trois mois chacune. Les bourses sont accordées sur la base des conditions décrites par la Flandre dans l'annexe à la présente fiche.

Productions concrètes attendues en cours et en fin de projet

Prévisions financières

	Partenaires québécois	Partenaires flamands
An 1	1 titre de transport	Voir les dispositions générales et financières
An 2	1 titre de transport	Voir les dispositions générales et financières

Bourses d'études

1. L'échange de bourses d'études prévu dans la fiche 11.2.2 (bourses de spécialisation) et la fiche 11.2.4 (bourses pour chercheurs qualifiés) s'effectue aux conditions suivantes :
Les candidats ne peuvent avoir plus de 35 ans, ils doivent être titulaires d'un grade de « master » ou équivalent et doivent s'être distingués sur le plan académique.
 - a) Les candidats sont sélectionnés par la partie d'accueil.
 - b) La partie d'accueil transmet à l'autre partie les formulaires de demande remplis des candidats et les autres documents requis lors de la demande **avant le 1^{er} avril** :
 - un curriculum vitae détaillé avec mention de la connaissance des langues;
 - un programme d'étude ou de travail détaillé que l'on souhaite suivre dans un établissement agréé du pays d'accueil;
 - des lettres de recommandation et une éventuelle admission dans l'établissement;
 - les résultats d'étude obtenus.
 - c) La partie d'accueil communique **avant le 1^{er} juillet** à l'autre partie les noms des candidats admis et elle lui communique également les noms des établissements qui se chargent de l'accueil durant la période des études.
 - d) La partie d'accueil donne des informations précises sur l'arrivée des étudiants boursiers au moins deux (2) semaines avant le début de leur séjour.
2. L'échange de bourses d'études prévu dans la fiche 11.2.2 (bourses de spécialisation) s'effectue aux conditions financières suivantes :
 - a) La partie d'origine se charge des frais de voyage internationaux aller et retour vers la destination finale dans le pays d'accueil.
 - b) La partie d'accueil prend en charge :

En Flandre :

- une allocation mensuelle de 840 €;
- les frais d'inscription à un établissement de la Communauté flamande ou un établissement subventionné par la Communauté flamande, limités à un montant maximum revu chaque année (année académique 2008-2009 : 540 €);
- une assurance maladie et une assurance en responsabilité civile dans le cadre de la législation belge.

3. L'échange d'une bourse d'étude prévu dans la fiche 11.2.4 (bourse pour chercheurs qualifiés) s'effectue aux conditions financières suivantes :
 - a) la partie d'origine prend en charge les frais de voyage internationaux aller et retour vers la destination finale dans le pays d'accueil.
 - b) la partie d'accueil prend en charge :

En Flandre :

- une allocation mensuelle de 800 €;
- une indemnité de départ de 185 € attribuée lors de la première venue en Flandre, à condition que le séjour dure au moins un (1) mois;
- une assurance maladie et une assurance en responsabilité civile dans le cadre de la législation belge;

Échange de personnes (Québécois en Flandre seulement)

Les échanges de personnes pour une courte durée (max. 30 jours et sur invitation), comme le fixe le présent programme (fiche 11.2.4) sont effectués en respectant les conditions suivantes :

- a) La partie d'origine communique à la partie accueillante au moins trois (3) mois à l'avance les curricula vitae des personnes concernées, l'invitation, les objectifs et le programme de la mission, ainsi que les dates d'arrivée et de départ.
- b) La partie d'accueil confirme six (6) semaines avant le départ de l'invité qu'elle est disposée à le recevoir. Le moment du départ est confirmé deux (2) semaines à l'avance.
- c) A charge de la partie d'origine :
 - frais de voyage internationaux aller et retour.
- d) A charge de la partie d'accueil :

En Flandre :

- logement et petit déjeuner;
- une indemnité forfaitaire de 37 € (à l'exclusion des frais de transport) ou 50 €/jour (à l'inclusion des frais de transport);
- l'assurance maladie et l'assurance en responsabilité civile, dans le cadre de la législation belge.

PROJET DE COOPÉRATION
XI^e Commission de coopération Québec/Flandre 2008-2010
Fiche synthèse (1 page maximum)

Titre du projet : Relations ethniques, langue et éducation : développement de projets comparatifs		
Secteur d'activité : Éducation		No du projet : 11.205
Partenaire québécois responsable du projet et ses coordonnées Marie Mc Andrew Centre d'études ethniques des universités montréalaises Université de Montréal C. P. 6128, Succursale Centre-ville Montréal (Québec) H3C 3J7 Téléphone : 343-7096 Télécopieur : (514) 343-7078 Courriel : marie.mcandrew@umontreal.ca	Partenaire flamand responsable du projet et ses coordonnées Johan Leman Interculturalism, Migration and Minority Research Centre Research unit: social and cultural anthropology, Social Sciences Catholic University of Leuven Parkstraat 45 3000 Leuven, Belgique Téléphone : 02 609 55 65 Courriel : johan.leman@soc.kuleuven.be	
Résumé du projet (objectif principal, résultats visés, en mettant l'accent sur les intérêts réciproques, plan de travail, dates de réalisation par saison, et sur une base de 2 ans)		
<p>Dans la foulée des collaborations poursuivies depuis plus de quatre ans et de la mission effectuée par la titulaire de la Chaire en relations ethniques à l'Université de Leuven, en novembre 2005, le projet vise à consolider ou à développer les collaborations entre un ensemble de chercheurs de diverses institutions québécoises et flamandes dans le domaine de relations ethniques et plus particulièrement de l'éducation. Les deux axes visés (Axe 1 : <i>L'école et les relations entre les deux communautés linguistiques</i>; Axe 2 : <i>L'éducation antiraciste et l'égalité des chances: des politiques aux pratiques</i>; correspondent à des défis communs vécus par le Québec et la Flandre, et notamment Montréal et Bruxelles en ces matières. En effet, dans un contexte de relative ambiguïté linguistique et de double sollicitation identitaire, le rôle de l'école est notamment rendu plus complexe.</p> <p>À l'an 1, le soutien demandé au MRI vise à soutenir le séjour de deux chercheurs québécois en Flandre (axe 2); le soutien demandé à la Communauté flamande, le séjour d'un chercheur flamand au Québec (axe 1). Par ailleurs, la Chaire financera le séjour d'un chercheur œuvrant dans une université wallonne (axe 1). À l'an 2, le soutien demandé au MRI vise à soutenir le séjour d'un chercheur québécois en Flandre (axe 1); le soutien demandé à la Communauté flamande, le séjour de deux chercheurs flamands au Québec (axe 2). La Chaire de recherche du Canada sur l'éducation et les relations ethniques de l'Université de Montréal financera par ailleurs le voyage d'un chercheur québécois en Flandre (axe 1 et 2 : bilan des collaborations entreprises) au printemps 2010.</p>		
Productions concrètes attendues en cours et en fin de projet		
<p>Axe 1 : trois articles sur l'école et les relations entre les deux communautés linguistiques Axe 2 : un rapport de recherche sur l'éducation antiraciste et l'égalité des chances: des politiques aux pratiques et un article de nature comparative.</p> <p>Planification d'un séminaire conjoint visant à faire le point sur les diverses collaborations et à faire connaître les résultats des projets à un plus vaste public de chercheurs, décideurs et intervenants flamands et québécois (cette dimension ne fait pas l'objet de la présente demande).</p>		
Prévisions financières		
	Partenaires québécois	Partenaires flamands
An 1	1 mission (2500 \$)	5000 €
An 2	1 mission (2500 \$)	5000 €

coordonnées

Monsieur Dmitrii Perepichka
 Département de chimie
 Université McGill
 801, rue Sherbrooke Ouest
 Montréal (Québec) H3A 2K6
 Téléphone : (514) 398-6233
 Télécopieur : (514) 398-3797
 Courriel : dmitrii.perepichka@mcgill.ca

coördinates

Monsieur Steven De Feyter
 Département de chimie
 Université catholique à Leuven
 Celestijnenlaan 200 F
 3001 Heverlee, Belgique
 Téléphone : 01 632 77 21
 Télécopieur : 01 632 79 90
 Courriel : steven.defeyter@chem.kuleuven.be

Résumé du projet (objectif principal, résultats visés, en mettant l'accent sur les intérêts réciproques, plan de travail, dates de réalisation par saison, et sur une base de 2 ans)

Ce projet représente une opportunité unique de collaboration entre une équipe québécoise (les Prof.s Perepichka, McGill et Rosei, INRS) et une équipe européenne basée en Belgique et guidée par le Prof. De Feyter, leader international dans le domaine. Cette activité conduira à des résultats très importants dans le domaine de la nanotechnologie, qui nous permettront de participer à un projet d'envergure dans le 7eme programme cadre de l'Union Européenne, et qui vont avoir un impact important dans plusieurs secteurs technologiques et socio-économiques.

Première année :

La collaboration s'entamera avec la visite du prof. De Feyter à l'Université McGill au début janvier 2009. Cette première visite nous permettra de démarquer très précisément les buts du projet, d'évaluer l'applicabilité de l'instrumentation et de discuter des détails expérimentaux. Un étudiant gradué se joindra au groupe du prof. De Feyter au KUL pour deux semaines dans le but de s'engager dans des expérimentations. Finalement, le prof. Perepichka visitera KUL en décembre 2009 pour présenter un compte-rendu des résultats de la polymérisation électrotehrmique.

Deuxième année :

Nous utiliserons les résultats de la 1^{ère} année. La visite d'un étudiant du groupe Perepichka/Rosei (mai 2010) aura pour but de développer des méthodes. Le projet sera conclu avec la visite du prof. Rosei au KUL en décembre 2010. Une présentation et une publication suivront.

Productions concrètes attendues en cours et en fin de projet

Nous anticipons que le projet nous permettra de synthétiser le premier polymère 2D conjugué au monde. Les étudiants gradués de l'équipe québécoise acquerront d'importantes nouvelles expertises en STM électrochimique, tandis que nos partenaires flamands auront accès à une grande variété de matières premières organiques, leur permettant la construction de nouvelles nanostructures plus avancées.

Prévisions financières

	<i>Partenaires québécois</i>	<i>Partenaires flamands</i>
<i>An 1</i>	<i>PSIRII : 150 0000 \$/3 ans</i>	<i>5000 €</i>
<i>An 2</i>	—	<i>5000 €</i>

PROJET DE COOPÉRATION
XI^e Commission de coopération Québec/Flandre 2008-2010
Fiche synthèse (1 page maximum)

Titre du projet : Le potentiel de la mobilisation politique, les jeunes et le réchauffement climatique

Secteur d'activité : Science politique – socialisation politique et éducation **No du projet : 11.301**

Partenaire québécois responsable du projet et ses coordonnées	Partenaire flamand responsable du projet et ses coordonnées
Monsieur Dietlind Stolle Département de science politique Université McGill, 855 rue Sherbrooke Ouest Édifice Leacock, Bureau 414 Montréal (Québec) H3A 2T7 Téléphone : (514) 398-4811 Télécopieur. : (514) 398-1770 Courriel : Dietlind.Stolle@mcgill.ca	Monsieur Marc Hooghe Catholic University of Leuven Faculteit Sociale Wetenschappen Centrum voor Politicologie Parkstraat 45 Bus 3602 3000 Leuven, Belgique Téléphone : 32 (0) 16 32 32 49 Télécopieur : 32 (0) 16 32 30 88 Courriel : marc.hooghe@soc.kuleuven.be

Résumé du projet (objectif principal, résultats visés, en mettant l'accent sur les intérêts réciproques, plan de travail, dates de réalisation par saison, et sur une base de 2 ans)

Le but de ce projet de recherche est d'identifier des moyens significatifs de « raccrocher » différentes catégories de jeunes à la politique et à l'implication sociétale, et de formuler des recommandations concrètes pour les éducateurs et intervenants jeunesse. Ceci sera possible en évaluant systématiquement l'effet de divers outils de mobilisation sur la conscience politique des jeunes et leur volonté de participer socialement ou politiquement. Les outils de mobilisation ont été évalués lors de la phase expérimentale de ce projet, pendant l'automne 2007 à Montréal et à Leuven. Une première vague d'analyse et de présentation des résultats a été effectuée en 2008, mais étant donné l'ampleur des données disponibles et compte tenu de l'emploi du temps chargé des collaborateurs de ce projet, la phase d'analyse devra être prolongée au cours des années 2009 et 2010. Au cours de cette période de 2 ans, nous prévoyons tout d'abord publier un rapport résumant les premiers résultats pour les participants et intervenants du milieu scolaire et éducatif (automne 2008); il nous faudra ensuite approfondir l'analyse dans le cadre de sessions de travail conjointes à Montréal (venue du partenaire flamand à l'automne 2008) et à Leuven (voyage de travail chez le partenaire flamand au printemps 2010), et lors d'activités publiques telles que des conférences scientifiques (à Montréal à l'automne 2009 et en Flandres à l'été 2010) ou un atelier sur la mobilisation politique (à Montréal à l'automne 2010).

Productions concrètes attendues en cours et en fin de projet

Nous prévoyons présenter les résultats de ce projet et transférer les savoirs aux intervenants du milieu de différentes manières, dont : la production d'un rapport présentant les résultats, des présentations lors d'ateliers et/ou conférences avec les intervenants du milieu (personnel scolaire et éducatif, et ONG); la participation à des conférences académiques abordant différents enjeux liés aux jeunes, à l'éducation, la formation et la mobilisation politique; la production de plusieurs articles académiques présentant les résultats du projet de recherche avec une perspective comparative et la production d'articles dans la presse grand-public.

Prévisions financières

	Partenaires québécois	Partenaires flamands
An 1	MRI : 5000 \$	55 000 €
An 2	MRI : 5000 \$	55 000 €

Monsieur Jean-Martin Côté
Ministère des Services gouvernementaux
Téléphone : (418) 646-4057

Monsieur Jan De Muider
Collaborateur de gestion
Département flamand des affaires administratives
Téléphone : 32 02 553 80 77
Télécopieur : 32 02 553 72 05

Résumé du projet (objectif principal, résultats visés, en mettant l'accent sur les intérêts réciproques, plan de travail, dates de réalisation par saison, et sur une base de 2 ans)

Les objectifs du projet sont le renforcement de la capacité administrative et la modernisation continue de l'administration publique.

Les deux partenaires conviennent d'échanger des informations et de l'expertise dans le domaine de l'administration publique notamment en ce qui concerne les innovations (instruments, gestion, relations avec les citoyens et entreprises, gouvernement en ligne, etc.).

Des collaborations sont proposées sous les formes suivantes :

- L'échange d'information et d'expertise, de savoir-faire et de meilleures pratiques entre les services identifiés;
- Les missions d'étude ou de travail des spécialistes (fonctionnaires, chercheurs) dans les domaines de GRH, formation et gestion du talent, ICT et gouvernement en ligne, politique d'intégration sociale, gestion de réglementation et simplification administrative, évaluation politique et planification stratégique, relations avec les autorités (supra) nationales et activités d'étude (benchmarking). Les sujets seront précisés et déterminés par les services compétents des deux autorités (voir Annexe)

Calendrier :

An 1 – 2009 : 1^{ère} série de visites de travail

An 2 – 2010 : 2^e série de visites de travail

Productions concrètes attendues en cours et en fin de projet

- Échange d'information et partage d'expertise;
- Missions de travail;
- Participations réciproques aux activités organisées par les services concernés.

Prévisions financières

	<i>Partenaires québécois</i>	<i>Partenaires flamands</i>
<i>An 1</i>	—	<i>3 missions</i>
<i>An 2</i>	—	<i>3 missions</i>

ANNEXE

Concrétisation et précision du contenu des domaines spécifiques de coopération en matières administratives : E-government (Corve) et ICT (SC) :

- La réalisation de projets « E-government » en collaboration avec les administrations locales (p. ex. « Vlaamse Premiezoeker »);
- Le guichet unique pour les citoyens (p. ex. Services Québec);
- Les nouveaux modèles de financement de l'E-gouvernement;
- Les méthodes de calcul des avantages financiers (plus-value) des projets E-gouvernement (Québec-Mareva);
- Service clicSEQUR (Québec) versus ACM (Access Control Management en Flandre), qui a une certaine avance en matière de l'utilisation de l'eID);
- Modes de travail en vue de réduire l'utilisation du papier au sein de l'administration (cfr. E-gouvernement, entourage de travail MAGDA (échange d'information entre administrations), et éventuellement les Modes alternatifs de travail;
- Mise en œuvre d'un projet d'évaluation conjoint avec le Centre de services partagés en vue :
 - D'élaborer des concepts et des directives de haut niveau en matière de services ICT centralisés/décentralisés,
 - De concrétiser des critères pour la dépense des investissements ICT « centralisés »,
 - Analyses qualitatives relatives aux frais d'exploitation courants et aux investissements futurs,
 - La stratégie « Programme appui au passage à la société de l'information ».

Question de réglementation :

- La stratégie, les pratiques et les résultats de l'allégement réglementaire et administratif pour les entreprises et citoyens;
- La pratique de l'analyse de l'impact réglementaire;
- Le fonctionnement de ces instruments dans le cadre de préparation dans le cadre de préparation et d'évaluation des politiques (Protecteur du citoyen/vérificateur général)

L'intégration civique

Dans le cadre des contacts de l'Agence pour l'intérieur, les teams et « diversité » veulent augmenter l'échange d'information, aussi au niveau bilatéral, avec un intérêt particulier pour la nouvelle stratégie « La diversité – une valeur ajoutée ».

Planification stratégique

- La gestion des processus et l'information;
- L'architecture d'entreprise;
- Les pratiques et les résultats de la planification stratégique dans les organisations publiques du Québec.

PROJET DE COOPÉRATION
XI^e Commission de coopération Québec/Flandre 2008-2010
Fiche synthèse (1 page maximum)

Titre du projet: Le corps de police dans une démarche locale de développement durable

Secteur d'activité : *Sécurité publique en partenariat avec les élus municipaux* **No du projet : 11.801**

<p>Partenaire québécois responsable du projet et ses coordonnées Monsieur Claude Levac Directeur des relations internationales et du protocole Sûreté du Québec 1701, rue Parthenais Montréal (Québec) H2K 3S7 Téléphone : (514) 590-5882 Télécopieur : (514) 590-6885 Courriel : claud.levac@surete.qc.ca</p>	<p>Partenaire flamand responsable du projet et ses coordonnées Monsieur Mark Crispel Chef de corps de la zone de police 5414 de Sint-Pieters-Leeuw (Hoofdcommissaris van politie Korpschef PZ Sint-Pieters-Leeuw) Pepingensesteenweg 250 1600 Sint-Pieters-Leeuw Téléphone : 00 32 2 35 99 920 Télécopieur : 02 359 99 44 Courriel : mark.crispel@sint-pieters-leeuw.be</p>
---	---

Résumé du projet (objectif principal, résultats visés, en mettant l'accent sur les intérêts réciproques, plan de travail, dates de réalisation par saison et sur une base de 2 ans)

Le projet a pour but de favoriser l'implantation de certains principes de développement durable au sein de la Sûreté du Québec en partenariat avec les élus des MRC du Québec. Il vise principalement à cibler les principes de développement durable à mettre de l'avant dans le cadre des activités d'une organisation policière et augmenter le nombre d'actions réalisées en conformité avec ces principes.

Pour atteindre cet objectif, la Sûreté du Québec souhaite expérimenter un projet local de développement durable dans le cadre de la stratégie régionale de la MRC de la Haute-Gaspésie. Cette région pourrait servir de tremplin pour initier des pratiques innovantes et les communiquer aux autres régions desservies par la Sûreté du Québec. À l'instar de la Sûreté du Québec, le chef de corps de la zone de police 5414 de Sint-Pieters-Leeuw souhaite poursuivre les actions réalisées en matière de développement durable. Un partenariat avec le Québec permettrait d'explorer les pratiques nord-américaines et de comparer les avancées (benchmarking). Des retombées indirectes du partenariat peuvent aussi être prévues.

Productions concrètes attendues en cours et en fin de projet

La détermination des productions concrètes s'effectuera avec le partenaire flamand au cours de l'année 2008. Voici quelques propositions :

- Un cadre théorique concernant l'application des principes de développement durable dans le milieu policier;
- Un document comparatif des pratiques existantes au sein de la Sûreté du Québec et de la zone de police de Sint-Pieters-Leeuw;
- Un modèle d'application au milieu policier et municipal (plan d'action en concertation avec les élus);
- Des outils pour faciliter la mise en œuvre de nouvelles pratiques;
- Réalisations concrètes selon le plan d'action élaboré;
- Moyens de communication des résultats obtenus et sensibilisation des membres du personnel policier (conférence, colloque, guides pratiques, autres).

Prévisions financières

	Partenaires québécois	Partenaires flamands
An 1	MRI : 2500 \$ <i>1900 €</i>	6000 € (à confirmer)
An 2	MRI : 5000 \$	6000 € (à confirmer)